

Hélène Tordjman

La croissance verte contre la nature. Critique de l'écologie marchande

Paris, La Découverte, 2021, 339 pages.

par Pierre-Yves Cadalen

« L'

homme est la nature prenant conscience d'elle-même », écrivait dans une formule restée célèbre le géographe Élisée Reclus. La préoccupation face au changement climatique, à la destruction générale de nos milieux de vie et à la chute vertigineuse de la biodiversité s'est considérablement accrue ces dernières années. Pour qu'elle devienne conscience, il est toutefois nécessaire de saisir les dynamiques qui produisent cette destruction. Pour cela, il ne suffit pas d'évoquer l'être humain en général, comme Andreas Malm l'a utilement rappelé¹. Élisée Reclus, lui aussi, savait le caractère destructeur des conditions de production déployées par le capitalisme.

C'est une réflexion solide et avertie que propose Hélène Tordjman dans cet ouvrage. Pour qui s'intéresse aux enjeux liés aux politiques publiques, à l'anthropologie, aux relations internationales ou à l'économie de l'environnement, sa lecture est indispensable. L'auteure entre dans l'aspect matériel et institutionnel de la destruction de nos milieux de vie, et ce jusque dans les politiques effectives de la nature, que ce soit le régime international des semences, l'utilitarisme qui domine l'économie de la biodiversité ou les spéculations de la finance verte.

Chercheuse en économie, elle livre une synthèse riche, élaborée à partir d'entrées empiriques. Son parcours de recherche croise en effet l'étude théorique et historique de la constitution des marchés et les cas concrets de la marchandisation des végétaux, des ressources génétiques et de la biodiversité. Une telle approche s'inscrit dans la lignée de l'école de la régulation, et les références à Michel Aglietta, André Orléan et Frédéric Lordon sont nombreuses. L'auteure mobilise plusieurs sources primaires – plans de développement du secteur de la bioéconomie, législations européenne et étasunienne comparées en matière de

1. Andreas Malm, *L'anthropocène contre l'histoire : le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Paris, La fabrique éditions, 2017.

semences, étude des dispositions internationales en la matière – qu'elle articule d'un point de vue théorique avec les outils de l'économie politique. D'emblée, la perspective critique dans laquelle elle situe son travail peut ainsi être saisie à partir des méthodes et des références convoquées pour l'analyse.

Terres agricoles, forêts, océans, barrières de corail, information génétique : le processus de marchandisation est sans limites. Avec la biotechnologie, il s'agit même d'une « nouvelle classe de *marchandises fictives* » (en italiques dans le texte), puisque « l'information génétique est désormais une *ressource* (idem) comme une autre, et doit comme telle pouvoir être appropriée de manière privative pour pouvoir être échangée et valorisée sur le marché » (p. 102). L'intrication entre dynamiques institutionnelles et économiques est analysée ici dans l'esprit de Karl Polanyi, qui a étudié la marchandisation des terres et du travail, et de l'école de la régulation, dont la spécificité est de saisir les ressorts des différents régimes institutionnels du capitalisme. Le fil rouge de l'ouvrage est donc le rapport entre nature et capital, et n'est pas sans rappeler certains travaux considérant la contradiction décisive qui les place dans une tension destructrice². H. Tordjman prête une attention toute particulière aux formes de régulation qui permettent aux dynamiques d'appropriation de se poursuivre, et ainsi de renforcer l'érosion des sols, le changement climatique, la perte de fertilité des terres ou encore la disparition massive d'espèces animales ou végétales.

À ce propos, l'auteure perçoit très justement l'imbrication, souvent contradictoire, de différents régimes internationaux portant sur le même objet. Les régimes de la propriété intellectuelle sont un modèle du genre. Pour les ressources phylogénétiques, il en existe simultanément cinq : la convention « Union pour la protection des obtentions végétales » de 1961, les accords « Aspects des droits de propriété intellectuelle touchant au commerce » de l'OMC de 1983, le traité international des semences de 2001, le groupe consultatif de recherche agricole et, enfin, la convention sur la diversité biologique de 1992 (p. 104-105). L'analyse de ce complexe de régimes conduit l'auteure à identifier un état de fait hautement signifiant : la puissance d'appropriation considérable des grandes entreprises transnationales comme Bayer-Monsanto ou BASF. La stratégie de ces entreprises est de breveter le maximum de séquences génétiques, les moins spécifiques possibles, de sorte à pouvoir incidemment se retrouver propriétaires de choses vivantes informées par ces séquences, ce qui peut mener à la revendication de propriété sur des processus naturels comme la fixation de l'azote ou la photosynthèse par exemple. Le processus est aussi simple que préoccupant : « L'appropriation des connaissances *via* les brevets permet celle des choses sur lesquelles porte cette connaissance, ce qui aboutit à une enclosure des processus vitaux » (p. 152).

2. James O'Connor, *Natural Causes: Essays in Ecological Marxism*, New York, Guilford Press, 1998 ; Jean-Marie Harribey, Michael Löwy (dir.), *Capital contre nature*, Paris, PUF, 2003.

La puissance du capital est donc déterminante dans l'appropriation de la nature, mais elle l'est aussi dans sa destruction, parfois même sous les traits de sa protection. Le cadre normatif qui domine est celui de l'homogénéisation et de l'uniformisation des processus naturels, qui doivent pouvoir rendre des comptes. « Combien de carbone ? » est la question essentielle qui se pose dans un tel cadre normatif, puisque le problème ainsi posé est simple. Sans perspective totalisante, la nature est considérée par petits bouts, et voici le problème central identifié par les institutions dominantes en régime capitaliste : le carbone. Les dispositifs de technologie à émissions négatives sont une merveille à cet égard. On brûle des plantes ou des arbres pour produire de l'électricité, et le carbone issu de la combustion est envoyé à 500 ou 1 000 mètres de profondeur, ainsi la production d'électricité est-elle réputée avoir un bilan négatif d'émissions de carbone. Qu'importe si, ensuite, ledit carbone pollue les nappes phréatiques ou produit des mouvements sismiques jamais observés sur ces zones (p. 92-93). De la même façon, les dispositifs d'évaluation de la nature par la bioéconomie uniformisent, comme dans le cas des récifs coralliens, à partir d'une moyenne (p. 216-221). C'est ainsi que va le capital, et les logiques d'évaluation homogène de nos milieux de vie correspondent en cela aux logiques d'évaluation, puis d'échange, du travail comme condition structurelle de l'économie capitaliste³. Si les dynamiques de réponse au problème écologique partent de cette condition fondamentale de l'accumulation et n'en sortent pas, elles ne feront que l'aggraver. Une croissance infinie dans un monde fini n'est pas possible, rappel toujours utile (p. 333).

À la puissance destructrice du capital se lie de façon décisive la puissance autonome de la technique. Les références au *système technicien* de Jacques Ellul sont nombreuses⁴, rappels que la technique n'est pas neutre et porte en elle une logique d'auto-accroissement fort peu raisonnable. Le système agricole en est un bon exemple : « L'agriculture paysanne produit 70 à 75 % de la nourriture consommée mondiale sur un quart des terres cultivées, alors que l'agriculture industrielle en produit de 25 à 30 % sur trois quarts des terres cultivées » (p. 325). Pourtant, les projets de convergence NBIC (nanotechnologies, biotechnologies, sciences de l'information et de la cognition) souhaitent allègrement développer les organismes génétiquement modifiés, l'agriculture connectée ou de nouvelles générations de biocarburants qui ne sont pas sans poser de sérieux problèmes pour l'agriculture vivrière (p. 19-99). Ces projets coûteux en investissements ne sont pas articulés à l'exigence d'autonomie alimentaire, ni au changement climatique, car les monocultures résistent beaucoup moins bien aux événements climatiques extrêmes que les champs cultivés en agroécologie (p. 307). La fuite en avant technologique s'observe également dans la création d'instruments

3. Cornelius Castoriadis, *Une société à la dérive. Entretiens et débats, 1974-1997*, édition préparée par Enrique Escobar, Myrto Gondicas et Pascal Vernay (2005), Paris, Le Seuil, 2011.

4. Jacques Ellul, *Le système technicien* (1977), Paris, Calmann-Lévy, 2004.

financiers dont seul l'intérêt spéculatif peut expliquer l'existence. Les dispositifs de titrisation et d'assurances diluées sur les marchés financiers, qui ont connu une gloire internationale lors de la crise de 2008, sont désormais monnaie courante dans le marché des aléas climatiques ou des obligations catastrophes, dont les conditions, à la façon des assurances, sont si précises qu'un ouragan ou un tremblement de terre peuvent laisser le vendeur des obligations sans dédommagement (p. 283-290). Les *pandemic bonds*, eux, ne se déclenchent qu'en cas d'épidémie ayant fait au moins 250 morts et passé une frontière : ils démontrent la désarticulation entre marchés financiers et préoccupations matérielles, puisque de telles obligations, de la part de l'État vendeur, créent une incitation à ce que l'épidémie passe le plus vite possible une frontière, comme dans le cas du Congo en 2018 (p. 289).

H. Tordjman l'a bien compris, la finance ne peut se charger d'engager les transformations nécessaires de nos modes de production, car cela « nécessite souvent des investissements considérables, conduits sur une vision à long terme. Les bénéfices financiers à attendre de tels placements seront au mieux incertains, voire inexistants, et ce pendant de longues années » (p. 291). *Exit* la finance, donc, puisqu'il faut que les sociétés humaines renouent avec le temps long pour pouvoir atténuer les changements massifs de nos milieux de vie et s'y adapter. Il s'agit de pouvoir survivre, et de vivre bien, question politique fondamentale depuis Aristote. L'auteure termine en déployant les perspectives liées aux modes de production agroécologiques, qui reposent sur des structures de décision plus démocratiques, inspirées du municipalisme libertaire théorisé par Murray Bookchin⁵. Les communs appellent à des formes nouvelles de propriété, esquissées notamment par Sarah Vanuxem⁶. Les travaux de Pierre Crétois peuvent également être mobilisés en ce sens⁷. Si des mécanismes d'autogestion, de démocratie locale et de travail commun sont des réponses robustes à la perte d'autonomie liée au capitalisme, le rôle des structures étatiques paraît sous-évalué dans les conclusions de l'auteure, l'échelle nationale étant mobilisée uniquement pour la réforme de la propriété foncière (p. 315). Pourtant, les communs et les structures étatiques ne sont pas nécessairement antagonistes⁸. En effet, s'ils participent aujourd'hui à la reproduction et à la définition des régimes d'accumulation du capital, les États peuvent s'engager différemment dans les rapports de force entre nature, travail et capital. Cornelius Castoriadis, cité en conclusion de l'ouvrage, considérait la Révolution française comme un moment d'autonomie politique fondateur pour notre histoire contemporaine, un point d'appui aux transformations démocratiques à venir⁹.

5. Murray Bookchin, *Qu'est-ce que l'écologie sociale ?*, Lyon, Atelier de création libertaire, 2012.

6. Sarah Vanuxem, *La propriété de la terre*, Marseille, Wildproject, 2018.

7. Thomas Boccon-Gibod, Pierre Crétois (dir.), *État social, propriété publique et biens communs*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2015 ; P. Crétois, *La part commune : critique de la propriété privée*, Paris, Éditions Amsterdam, 2020.

8. Benoît Borrts, *Au-delà de la propriété : pour une économie des communs*, Paris, La Découverte, 2018.

9. C. Castoriadis, *Une société à la dérive. Entretien et débats, 1974-1997*, op. cit.

Sans préjuger de ce qu'en pense l'auteure, il nous paraît utile de rappeler qu'un changement politique et social peut aussi mobiliser les structures étatiques.

Au nombre des mesures de bifurcation du modèle agricole vers l'agriculture paysanne ou l'agroécologie, il est possible d'ajouter l'annulation des dettes paysannes, qui pourrait être un levier important de transformation du système agricole, tant les agriculteurs français impliqués dans l'agriculture industrielle sont entraînés dans la spirale de la dette. En Inde, les paysans l'ont obtenue¹⁰. Des victoires humaines sont donc possibles. Certes, le devenir est incertain, mais, comme nous le conseille l'auteure, ne nous départons pas de l'« optimisme de la volonté » (p. 339), précieux compagnon de route. ■

Pierre-Yves Cadalen est chercheur en post-doctorat au sein de l'Université Bretagne Occidentale dans le Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) et docteur associé au Centre de recherches internationales (CERI, Sciences Po/CNRS, Paris). Ses travaux portent sur les relations de pouvoir autour des communs environnementaux. À partir du cas de l'Amazonie en Équateur et en Bolivie, et plus récemment du Centre Bretagne, il propose un concept, l'écopouvoir, fournissant un cadre d'analyse des relations de pouvoir qui déterminent une histoire qui, à l'heure Anthropocène, peut pencher du côté de la disparition du vivant ou de sa perpétuation. Il a publié récemment « Pour une nouvelle approche du populisme au sein des démocraties représentatives contemporaines », *Astérian. Philosophie, histoire des idées, pensée politique* (24, 2021, <https://journals.openedition.org/asterion/6099>) ; « L'Amazonie et le vivant à l'épreuve de l'écopouvoir », *Raisons politiques* (80 (4), 2020, p. 77-90) ; « Le populisme écologique comme stratégie internationale. L'Équateur et la Bolivie face au multilatéralisme environnemental », *Critique internationale* (89 (4), 2020, p. 165-183).
pierreyves.cadalen@sciencespo.fr

10. Émilie Veyssié, « En Inde, des agriculteurs obtiennent l'effacement de leurs dettes », *Libération*, 12 juin 2017, en ligne (https://www.liberation.fr/planete/2017/06/12/en-inde-des-agriculteurs-obtiennent-l-effacement-de-leurs-dettes_1575437/) (consulté le 8 décembre 2021).